

493. — 24 DÉCEMBRE 1866. — LOI contenant le budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1867 (1).
(Monit. du 25 décembre 1866.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget des non-va-

leurs et des remboursements, pour l'exercice 1867, est fixé à la somme de sept cent trente-sept mille deux cents francs (fr. 737,200), conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

Contre-signée par le ministre des finances, M. FRÈRE-OREBAN.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1867.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.	
	ordinaires et permanentes.	extraordin. et temporaires.		
CHAPITRE PREMIER.				
NON-VALEURS.				
Art. 1 ^{er} . Non-valeurs sur la contribution foncière.	120,000 »	»	425,000	
Art. 2. — — — — — personnelle.	210,000 »	»		
Art. 3. — — — — — sur le droit de patente. . . .	64,000 »	»		
Art. 4. — — — — — sur les redevances des mines.	3,000 »	»		
Art. 5. — — — — — sur le droit de débit des bois- sons alcooliques	25,000 »	»		
Art. 6. — — — — — sur le droit de débit des ta- bacs.	3,000 »	»		
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)				
CHAPITRE II.				
REMBOURSEMENTS.				
<i>Contributions directes, douanes et accises.</i>				
Art. 7. Restitutions de droits perçus abusive- ment, et remboursement du prix d'instruments ainsi que des fonds reconnus appartenir à des tiers. . . .	50,000 »	»	1,200 »	
Art. 8. Remboursement de la façon d'ouvrages brisés par les agents de la garantie.	1,200 »	»		
<i>Enregistrement et domaines.</i>				
Art. 9. Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistre- ment, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.	250,000 »	»	312,200 »	
<i>Trésor public.</i>				
Art. 10. Remboursements divers.	1,000 »	»		
Art. 11. Déficit des divers comptables de l'État.	10,000 »	»	737,200 »	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)				
Total du budget des non-valeurs et des remboursements. . . . fr.			737,200 »	

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.
Session de 1865-1866.

Documents parlementaires. Note préliminaire, texte du projet de loi et texte du projet de budget, p. 401-402. Rapport. Séance du 24 avril 1866, p. 403.

Session de 1866-1867.

Annales parlementaires. Discussion et adop-

tion. Séance du 23 novembre 1866, page 33.
Séance.

Séance de 1866-1867.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 18 décembre 1866, p. III.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 19 décembre 1866, p. 34.